

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction... OSCAR M. DORRILL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

LUNDI 31 MARS 1890

ECHOS DU JOUR

Notre confrère de Windsor, Ont., le Progrès à décliné avec la douane.

Les Chambres françaises se sont ajournées jusqu'au 6 mai.

Les discours de M. Laurier, édités à Québec, seront mis en vente dans quelques jours.

M. Goyette, député provincial de Laprairie, doit se retirer de la vie parlementaire pour des raisons de santé.

Trente sept soldats français et leur capitaine ont été tués, l'autre jour, douze mille en cinquante minutes.

Les militaires de Toronto ont en grand honneur vendredi soir à l'occasion du cinquantième anniversaire de la bataille de Côté Kettle Creek. Le colonel Otter présidait.

On dit que la vie publique est très préjudiciable à la santé de M. Goyette député de Laprairie et qu'il désire d'en retirer. Encore une partie nationale.

M. J. L. Chabot, fils de M. P. H. Chabot d'Ottawa, a passé le premier de sa classe aux examens qui ont eu lieu dernièrement à l'Université McGill à Montréal.

La conférence ouverte de Berlin a rejeté sa résolution recommandant la prohibition du travail de nuit et du dimanche pour les femmes et les enfants.

L'opposition à Québec proposera en amendement à la motion de M. Bernatchez, l'expulsion de M. Owen Murphy, en affirmant que les accusations portées contre lui ont été amplement prouvées.

L'hon. M. Meredith serait prêt, si on lui en faisait de grandes concessions à M. Leblanc, mais l'opposition ne veut rien accepter autre chose que le retrait pur et simple de la proposition d'expulsion.

La rumeur émanant hier à Québec que M. Gagnon avait remis son portefeuille à M. Meredith, a causé de la motion Bernatchez, que le secrétaire provincial refuse d'appuyer. M. Duhaime, paraît-il, aurait été chargé de le faire revenir sur sa détermination.

On adresse que les réclamations de l'Angleterre et des États-Unis au sujet de l'embarquement par le Portugal sur le chemin de fer de la baie de Lagos ont été réglées; il ne reste plus que quelques formalités à remplir.

Une dépêche de Madrid nous apprend que M. Martini, solliciteur général du Manitoba, a constaté son portefeuille aujourd'hui. La cause de cette démission serait, paraît-il, le manque de confiance en lui de la part des députés de la province.

A un caucus ministériel tenu samedi à Québec les partisans de M. Meredith ont exprimé la crainte que leur donnât la motion Bernatchez, pour leur section. On sait, paraît-il, dans les cercles nationaux que le premier ministre a fait une grande erreur en permettant la motion d'expulsion contre M. Leblanc.

L'Empire trouve que le refus de M. Meredith d'intervenir dans nos causes séparées est un mouvement rétrograde. Dans ce cas il a progressé, en agissant en faveur de la liberté d'association. Voilà qui dit beaucoup pour l'intelligence de la province.

M. Gibson, député de Huron a proposé de modifier le bill du ministre de l'Éducation amendement l'acte concernant les écoles publiques et séparées. Il propose d'ajouter une clause portant que tout conseil de syndicat pourra discontinuer l'usage du scrutin en demandant au greffier de la municipalité. Il veut que l'on revienne à l'ancien système d'entre les syndics d'écoles au vote systématique. Cet amendement a été adopté par 30 contre 21.

L'Empire de samedi définit clairement la position des conservateurs à la législature provinciale. La lettre dit, ce journal, se fera prochainement sur la question des écoles séparées. Notre confrère n'hésite pas à prendre fait et cause pour M. Meredith, qui a cette dernière session, a tenu son passé politique. Nous pouvons difficilement en dire autant de l'Empire qui n'a jamais eu d'opinion, si ce n'est sur la question des écoles.

Le paquebot Portia qui a ouvert la nouvelle ligne, subsidiaire par le gouvernement fédéral, entre St. Jean N. B. et les Indes Occidentales, est de retour de son premier voyage.

Les officiers de ce navire disent que les habitants des îles où ils sont arrivés, sont très désireux d'établir des relations commerciales avec le Canada. Les marchands ne demandent pas mieux que d'acheter en Canada les articles qu'ils peuvent écouler facilement chez eux. Jusqu'à aujourd'hui, on ne importe le bois de pin des États-Unis, mais ce bois était acheté des moulins à la distance. L'établissement de cette ligne va leur permettre d'acheter directement en Canada. La fleur est un article que nous pouvons exporter aussi facilement dans ces pays.

Le commerce du bois nous intéresse d'une manière toute particulière. Le gouvernement d'Ottawa, en subsidiant cette nouvelle ligne, a ouvert un vaste débouché pour plusieurs de nos produits, et le pays va en retirer de bons profits.

LA QUESTION DES ECOLES

M. Meredith définit les vues de son parti.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mgr. l'Archevêque d'Ottawa et deux autres prélats mis en cause.

La constitution protège les écoles séparées mais la constitution devrait être changée.

Nous ne pouvons donner une juste idée des débats sur la question scolaire et omettre le discours de M. Meredith, chef de l'opposition. Voici donc un résumé de ses paroles.

Après avoir remercié le ministre de l'Éducation de la manière modérée dont il avait ouvert la discussion, il dit qu'il fait contraste avec Mgr. Cleary de Kingston. On a le droit de traiter ces questions sans être attaqué comme il l'a été par ce prêtre, dans des mandements ou du haut de la chaire. Il prétend que ses amis et lui-même valent bien Mgr. Cleary. Est-ce que dans notre siècle de lumière et de progrès un prêtre ose donner au peuple un pas le droit de faire connaître sa pensée? Faut-il qu'il subisse les anathèmes d'un archevêque en future?

Ne peut-on pas proclamer les "droits égaux" sans être dénoncé comme des démons d'happés des sens?

Il appelle ensuite l'attention de la Législature sur son devoir en pareille matière. Doit-on approuver la manière de voir de l'église catholique? Non. Voyez ce qu'a dit ce prêtre occupant une haute position dans l'église catholique et dites si vous êtes prêt à obéir à sa parole injonctive.

Il y a de l'intérêt public que les enfants protestants et catholiques fréquentent les mêmes écoles. L'église catholique se réserve brutalement le droit de faire le chaud et le froid dans les écoles, de faire des syndics de doctes instruments et d'exclure l'État. Il proteste contre tout cela avec la plus grande énergie. Le peuple de ce pays-ci n'a jamais adhé à ses droits et ses prérogatives entre les mains du clergé catholique romain.

M. Meredith cite ensuite les paroles de Mgr. l'Archevêque d'Ottawa lorsqu'il a promulgué les décrets du Concile de Québec où il est dit que les fidèles, pour bien obéir à l'église, sont tenus de récuser que sa voix et ses conseils dans le choix de ses syndics et dans toutes les matières scolaires.

Il passe ensuite à la correspondance échangée entre Mgr. l'Archevêque d'Ottawa et M. Fréchette, correspondant au cours de laquelle ce dernier dit: "Voilà ce que soutient que l'Église se peut tirer l'État et se réserve le droit de prendre tout ce qu'elle veut" ce à quoi M. Meredith répond affirmativement.

M. Fréchette avait la bonne position: serviteur de l'État il ne veut pas être responsable qu'à l'État, et l'Archevêque, lui, décriait que M. Fréchette ne devait faire cas que des décrets du Concile et non de la loi civile.

Mgr. O'Connor s'est permis de fermer une école ou disant que c'était sa maison puis que tout ce qui touche à l'éducation appartient à l'Église il a refusé de donner d'autres raisons.

L'Église catholique prêche la déobéissance aux lois civiles pour obéir à l'Église, c'est la doctrine de la papauté et de la déobéissance à l'État et de la déobéissance à l'État et de la déobéissance à l'État.

Après avoir parlé des moyens constitutionnels de changer l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, M. Meredith continue:

Un catholique n'a pas la liberté de se prononcer contre les Écoles Séparées; son évêque la lui enlève, l'Archevêque de Québec dit l'autre jour: le catholique qui cesse de payer sa taxe pour les Écoles Séparées et la destine aux Écoles Publiques déshonore l'Église et est regardé comme un traître. L'Église peut le rejeter de son sein. L'Église impose pour ainsi dire cette taxe sans demander si les fidèles le veulent. Elle les domine tellement qu'il n'est plus nécessaire de leur faire cette déclaration.

M. Meredith se déclare fortement pour le vote au scrutin secret dans les élections scolaires; et croit que c'est ce que veut le peuple laissé à lui-même.

Le clergé catholique n'en veut pas parce que cela lui ferait perdre tout contrôle sur ceux qui votent.

Nous ne voulons plus recevoir de Québec nos lois sur l'Instruction publique et des livres de classe à texte dangereux ou insultant. Il ne faut plus aussi que les Écoles Séparées aient le privilège d'une inspection à part.

Voici la position de la gauche de la Chambre: Tout citoyen, protestant ou catholique, doit être regardé comme supporteur des Écoles Publiques moins d'une demande expresse du contraire; il ne doit pas être fait de distinction dans la nomination des syndics des écoles supérieures pour des raisons religieuses; les instituteurs attachés aux Écoles Séparées doivent subir les mêmes examens que ceux des Écoles Publiques; le mode de votation doit servir aux deux espèces d'écoles; la province a le droit de désigner les livres scolaires que l'on doit employer dans toutes les écoles.

Telles sont en résumé les vues de l'opposition, exprimées par son chef M. Meredith.

DEPECHE DU SOIR

(Service Spécial)

Le café

Rio Janeiro, 31 mars — La récolte du café sera moyenne. Près de 150,000 tonnes seront exportées.

10,000

Londres, 31 mars — Il y a 10,000 cordonniers en grève, parce que les patrons emploient des personnes qui travaillent à domicile.

Explosion

Paris, 31 mars — On a arrêté à Épinal un espion allemand. Les papiers trouvés sur lui prouvent que tout un système d'espionnage existait près des forts de l'est.

Bismarck

Berlin, 31 mars — On a fêté hier la fête de naissance de l'ex-chancelier. La démonstration a été grandiose. Plusieurs députés assistaient.

Élections portugaises

Lisbonne, 31 mars — Les élections générales ont eu lieu hier, et le gouvernement semble en être sorti avec une forte majorité.

Chute

Berlin, 31 mars — Au cours d'une expérience de ballon, le nacelle s'est détachée et des trois militaires qui s'y trouvaient l'un a été tué, l'autre a perdu les deux jambes et le troisième s'en est tiré sain et sauf.

Scène de départ

Berlin, 31 mars — Bismarck en partant pour sa maison de campagne a été l'objet d'une ovation presque sans précédent. Les rues étaient tellement encombrées que sa voiture était à chaque instant arrêtée.

Le congrès ouvrier

Berlin, 31 mars — La dernière séance du congrès a eu lieu samedi. Von Bismarck a prononcé un long discours sur les conditions nouvelles qui sont en attendant de venir au point de vue international. Il a présenté les remerciements de l'empereur aux députés et Sir John Gorst au nom des délégués a remercié le compliment.

Travé mort

Annapolis, 31 mars. Le Dr Jamieson de Parkbank, neveu de M. Jamieson M. P. de North Lanark, a été trouvé mort hier matin dans son hôtel à l'Hotel O'Neil. Le Dr souffrait d'insomnie depuis longtemps et se servait de chloroforme pour pouvoir dormir, on croit qu'il a dû s'administrer une dose trop forte.

La goélette "Pathfinder"

Victoria, C. A., 31 — La goélette de pêche anglaise "Pathfinder" capitaine Morgan, de Victoria, a été renversée au port, hier soir, par le navire côtier "Thos Corwin". La goélette a été trouvée à Neal Bay avec son gouvernail endommagé et a été ramenée en rade. Le "Pathfinder" n'a pas été endommagé. Le capitaine Morgan attend les instructions ultérieures du département de Washington.

La goélette est la même que celle saisie l'an dernier, dans la mer de Behring. Voilà encore les difficultés des navires pêchant dans la mer de Behring qui se renouvellent.

Nouvelles de Winnipeg

Winnipeg, 31 mars — Les beaux jours du solstice-général Martin semblent être passés. Au commencement de la présente session un grand nombre de principaux partisans de M. Greenwood, l'ont avoué qu'il avait à se débarrasser de Martin pour retourner lui-même à son pays. Greenwood commença par l'ordre qu'il avait reçu de son parti: Martin entre alors dans une grande colère et le rumeur veut que les deux ministres en soient venus aux mains. Les autres ministres se mirent à l'œuvre pour consolider leur parti chancelant et réussirent à faire consentir leurs amis à laisser Martin pour le reste de la session. Par suite de cette entente Martin doit, dit-on, se retirer du cabinet aujourd'hui.

La Free Press salue

Le gouvernement Greenwood a proposé des amendements au projet de loi sur le service des postes de la ville de Winnipeg. La Free Press salue ces amendements en tant qu'ils sont destinés à l'avantage du public et à la réduction des dépenses de l'administration municipale.

Nouvelles de Québec

Québec, 31 mars — Il est de nouveaux bruits qui ont tantôt été considérés de la succession de l'hon. sénateur Rose va être consacré à l'honneur de la Marine, qui serait de nouveau ouvert.

Le shérif Alley dit, dit-on, d'urgence, un malade.

Plusieurs membres de la galerie de la presse sont allés hier midi poser en groupe à l'atelier photographique de M. Beaudry, côté St-Germain.

M. James Tibbitts, qui vient de mourir à Lévis, peut être considéré à bon droit comme le père de la navigation d'hiver. C'est sous son administration que les premiers bateaux traversiers ont commencé à voyager entre Québec et Lévis.

Deux braves citoyens de St-Férol, dans le comté de Montmorency, sont à préparer leur demande d'octroi de cent acres. M. Adolphe Mercier, est le père de dix-huit enfants dont quatre sont encore vivants, et M. Flavien Lachance est le père de quinze enfants dont douze sont encore vivants.

Deux officiers d'Ottawa sont arrivés à Québec pour préparer la réception que fera le gouverneur-général au duc de Connaught.

La compagnie du pont doit se rendre incessamment à Ottawa pour demander aux autorités fédérales de compléter l'aide accordée par M. Mercier.

Les directeurs sont confiants de pouvoir obtenir une garantie d'intérêt sur deux millions.

Les autorités militaires expédient depuis quelques jours des quantités considérables de poudre et de boîtes de cartouches à Kingston, Toronto, Victoria et autres endroits de l'est. Ces munitions proviennent de la cartoucherie de Québec.

Nouvelles de Montréal

Montréal, 31 mars — Nellie. Elle doit donner une conférence le 8 avril prochain.

— La cause des Juifs contre le Mail a pris une autre tournure, en ce jour; l'hon. M. Tardieu, procureur général, vis toutes les allégations contenues dans l'exception à la forme produite par le Mail.

— L'hôtel Richelieu sera vendu à l'encan le 8 avril par ordre du curateur.

— Un grand nombre d'amis de l'ex-échevin Horton se sont rendus vendredi soir à la gare Bonaventure pour lui souhaiter la bienvenue à son retour de son voyage d'Europe.

— Le chef Hughes a reçu ce matin, une lettre du grand comte de Locke, de la petite ville de Keene, Nouveau Hampshire, lui apprenant que deux voleurs venaient d'être arrêtés avec l'exception de deux magasins de l'endroit. En même temps étaient inclus deux photographes qu'on a reconnu ici comme étant ceux de George Paré, l'associé de Ménard, lors du vol chez Rivet. Ménard a été condamné à quatorze ans ainsi que nous l'avons annoncé. Le second a donné le nom de Tibbault, mais a été reconnu d'après son portrait, comme étant un ancien forçat du nom de July, qui a purgé déjà plusieurs sentences au pénitencier pour vol, celui-ci était le troisième que nos détectives recherchaient.

— Un nommé Samuel Allison, magasinier chez M. M. Gilmore & Co., a été arrêté pour un vol de quelques papiers et occupé ce matin en cour de police à un mois de prison.

— Albani doit chanter hier dans un grand concert musical qui sera organisé au profit de l'hôpital général.

— Montréal, 31 mars — Samedi matin pendant que M. J. T. Lamoie, marchand de la rue Notre-Dame, était en train de faire un dépôt à la Banque Ville-Marie au montant de \$193 deux individus se sont approchés de lui et l'un d'eux lui tapant sur l'épaule, lui demandèrent où était la banque Molson. Le second, qui se trouvait de l'autre côté, saisit l'argent et s'enfuit avec M. Lamoie, cependant, fut assez vite pour s'apercevoir du vol et suivit de près le filon, qui s'enfuya à toutes jambes du côté de la rue Saint-Jacques.

— Le constable Malou qui était en devoir au St. Lawrence Hall se mit aux trousses du voleur et l'arrêta au coin de la rue Saint-Jacques. Se voyant saisi de près, l'individu sortit l'argent de sa poche et le jeta dans la neige.

— Le constable Malou conduisit son prisonnier au poste central, où il donna le nom de Charles Brown, commis voyageur de Detroit, État de Michigan. Le prisonnier porte moustache et favoris roux et est très bien mis. Il se dit âgé de 32 ans. L'argent a été remis par un petit message de la compagnie du télégraphe, nommé James Carroll.

— Comme le prisonnier entré dans le bureau de police, il se trouva en présence du détective Grosse qui dit: "C'est votre homme?"

— Grosse venait justement de mettre entre les mains du chef de police le portrait d'un fameux bandit américain, connu comme voleur de banque et portant le surnom de "Tit de l'Horace".

— On ne trouve sur lui que deux ou trois pièces en monnaie. Il paraît qu'il est arrivé ce matin à Montréal.

CHEAPSIDE

REOUVERTURE

Samedi, le 29 mars, 1890

M. M. L. H. Nolin & Cie

ont acheté le stock de l'ancienne Maison DUPUIS & NOLIN et reprendront les affaires au même poste samedi le 29 courant.

Marchandises nombreuses et fraîches!

Articles de printemps de toutes sortes et des plus nouveaux

SERVICE IRREPROCHABLE

Peintures préparées

Le Vin de Quinium Labarraque

Le Sirop de Follet

Le Sirop de Regnaud

Les Capsules Guyot

W. H. MARTIN MARCHAND-TAILLEUR

MEUBLES 1 MEUBLES 1

AMEUBLEMENTS DE SALON

VOITURES D'ENFANTS

MANQUE DE FORCES

VER SOLITAIRE

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCracken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCracken

Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD

AVOCAT ETC

BUREAU -

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS

OTTAWA

LUSSIER & ROUTHIER,

Avocats, Notaires, Etc.

Bureau - 569 Rue Sussex

(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent prêté avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.

(Successor de L. A. Olivier)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

BUREAU -

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, Ont.

ARGENTA PRATER

O'GARA MACAVISH & WYLD

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES

Bloc Hay, rue Sparks Ottawa, Ont.

PRÉS DE L'HÔTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, O. C. D. B. MACAVISH W. WYLD

Walker, McLean & Blanchet

AVOCATS

Avocats, Solliciteurs, Agents Parroquiaux, Notaires, Etc., Etc.

No. 34, Rue Elgin, Ottawa

(EN FACE DE RUSSELL)

W. H. Walker, D. G. McLean, C. A. Bannan

GEO. McLAURIN, LL.B.

AVOCAT, ETC.

Bureau: 19 Rue Elgin, Ottawa

M. McLEOD, C. K., Avocat, Cours Fédérale

et de Québec, 188 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEAY

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

BUREAU -

Scottish Ontario Chambers, Ottawa

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement

Chambers Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

Vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

B. A. BRADLEY, A. T. SNOW

Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de

réaffecter au même teneur.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc.

ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL

22 Rue Metcalfe, Ottawa.

Dévision médicale concernant les journaux

Article 1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau se pose

qu'elle ait souscrit ou non, que de journaux soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

Article 2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit au bureau, autrement l'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'éditeur n'est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

Article 3. Tout abonné peut être pour suivi pour abonnement dans le district où le journal est publié, lors même qu'il demeurait à des centaines de lieues de cet endroit.

Article 4. Les tribunaux ont décidé que le fait de renvoyer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

CHARRON

A FOURNAIS, "Egg", "Nut", "Stove,"

est le meilleur charbon non Américain.

Charbon Extra fin et doublement tamisé, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON

Sparks.

LES MEILLEURS CHARBONS

OUVRIERES DE

T. G. Brigham

Successor de J. C. Brown & Co.